

Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux qu'il convient de procéder à la désignation des délégués appelés à représenter la commune dans divers organismes ou commissions.

Ainsi, il signale qu'il conviendrait de nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Bourbince.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur, entendu

- **ELIT**, à l'unanimité des membres présents, comme délégués :
 - Titulaires :
 - **Monsieur Daniel THERVILLE**, Maire, domicilié « Le Gilbaud » à Vitry En Charollais,
 - **Monsieur Jean-Yves GRILLET**, Troisième Adjoint, domicilié « Barberêche » à Vitry En Charollais
 - Suppléants :
 - **Monsieur Emmanuel MICHELET**, Conseiller municipal, domicilié « Pouilly » à Vitry En Charollais,
 - **Madame Corinne MARTIN**, Conseillère municipale, domiciliée « Le Talochet » à Vitry En Charollais.

Pour extrait certifié conforme

Pour le Maire,
L' Adjoint délégué